## TARIFS 2025 : (RÉ)ABONNEMENT AU BULLETIN DE LA SPF ET (RÉ)ADHÉSION À LA SPF

Paiement sécurisé en ligne par CB sur www.prehistoire.org ou paiement par courrier : formulaire papier à retourner avec votre règlement à l'adresse "SPF, 22 rue Saint-Ambroise, 75011 Paris, France"

1. PERSONNES PHYSIQUES : cocher une seule case + votre éventuel don	Zone €*	Hors zone €
a/ (Ré)abonnement au BSPF et (ré)adhésion à la SPF		
- versions papier et numérique		
≽ tarif normal avec cotisation simple	□ 95€	□ 100€
≽ tarif normal avec cotisation de soutien	□ 110€	□ 115€
▶ tarif réduit (1er abonnement, étudiants, moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaire de l'ASPA (minimum vieillesse), membres de la Prehistoric Society**)	□ 50€	□ 55€
- version numérique uniquement ***		
≽ tarif normal avec cotisation simple	□ 65€	□ 65€
► tarif normal avec cotisation de soutien	□ 80€	□ 80€
➤ tarif réduit (1er abonnement, étudiants, moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaire de l'ASPA (minimum vieillesse), membres de la Prehistoric Society**)	□ 50€	□ 50€
b/ (Ré)abonnement au BSPF <u>sans</u> adhésion à la SPF		
- versions papier et numérique	□ 105€	□ 110 €
- version numérique uniquement ***	□ 80€	□ 80€
c/ (Ré)adhésion à la SPF <u>sans</u> abonnement au BSPF		
≽ cotisation annuelle simple	□ 30€	□ 30€
≽ cotisation annuelle de soutien	□ 45€	□ 45€
d/ Don à l'association pour soutenir son activité	□€	□€
Montant total à régler	€	€
NOM :		
Adresse complète :		
Téléphone : Date de naissance		
E-mail :		
Vous êtes : ☐ professionnel (votre organisme de rattachement) :		
Date d'adhésion et/ou d'abonnement ://	••••••	••••••
Merci d'indiquer les périodes ou domaines qui vous intéressent plus particulièrement :		
Date :// Signature :		
Paiement par chèque libellé au nom de la Société préhistorique française, ou par carte bancaire (CB nationale, Visa et Massou par virement. Pour toute demande de RIB ou d'IBAN à cette fin, merci d'écrire à : spf@prehistoire.org.	tercard),	
Toute réclamation d'un bulletin non reçu de l'abonnement en cours doit se faire au plus tard dans l'année qui su enveloppe timbrée (tarif en vigueur) avec vos coordonnées en précisant vous souhaitez recevoir un reçu fiscal, une de l'année en cours, et au besoin une nouvelle carte de membre. Pour une meilleure gestion de l'association, si vous abonnement, merci de bien vouloir envoyer par courrier ou par e-mail en fin d'année, ou en tout début de la nouvelle	facture acquitée ne souhaitez pas	ou le timbre SPF renouveler votre
☐ Carte bancaire (1 choix): ☐ CB nationale ☐ Mastercard ☐ Visa		
N° carte bancaire :Crypto. (3 derniers chiffres) :	Date d'expiration	on:/
Signature:		

<sup>\* :</sup> Zone euro de l'Union européenne : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

<sup>\*\*:</sup> Pour les moins de 26 ans, joindre une copie d'une pièce d'identité; pour les demandeurs d'emploi, joindre un justificatif de Pôle emploi; pour les membres de la Prehistoric Society, joindre une copie de la carte de membre; le tarif « premier abonnement » profite exclusivement à des membres qui s'abonnent pour la toute première fois et est valable un an uniquement (ne concerne pas les réabonnements).

<sup>\*\*\*:</sup> L'abonnement numérique n'est accessible qu'aux personnes physiques ; il donne également accès aux numéros anciens du Bulletin. L'abonnement papier donne aussi accès à la version numérique (numéros en cours et anciens).

## TARIFS 2025 : (RÉ)ABONNEMENT AU BULLETIN DE LA SPF ET (RÉ)ADHÉSION À LA SPF

Paiement sécurisé en ligne par CB sur www.prehistoire.org ou paiement par courrier : formulaire papier à retourner avec votre règlement à l'adresse "SPF, 22 rue Saint-Ambroise, 75011 Paris, France"

2. PERSONNES MORALES: cocher une seule case + votre éventuel don	Zone €*	Hors zone €
a/ (Ré)abonnement au BSPF, version papier uniquement, et (ré)adhésion à la SPF		
- associations archéologiques françaises		
➤ avec cotisation simple	□ 180 €	
> avec cotisation de soutien	□ 195€	
- autres personnes morales		
➤ avec cotisation simple	□ 215€	□ 225€
≽ avec cotisation de soutien	□ 230 €	□ 240 €
b/ (Ré)abonnement au BSPF, version papier uniquement, sans adhésion à la SPF		
- associations archéologiques françaises	□ 150 €	
- autres personnes morales	<b>□</b> 185€	<b>□</b> 195€
c/ (Ré)adhésion à la SPF <u>sans</u> abonnement au BSPF		
> cotisation annuelle simple	<b>□</b> 30€	□ 30€
➤ cotisation annuelle de soutien	□ 45€	<b>□</b> 45€
d/ Don à l'association pour soutenir son activité (déductible de l'impôts sur les sociétés **)	□€	□€
Montant total à régler	€	€
Nom de votre institution ou association :		
N°SIRET:	° commande	:
NOM: Prénom:		
Adresse de livraison du BSPF complète et exacte :		
Adresse de facturation si différente de celle de la livraison :		
Téléphone :		
E-mail:		
Vous êtes :		
☐ une asso. d'archéologie ; ☐ une asso. hors archéologie ; ☐ une institution ; ☐ autre (p	oréciser) :	
Date d'adhésion / d'abonnement :/ N° d'abonné :		
Date:// Signature :		
Paiement par chèque libellé au nom de la Société préhistorique française, ou par carte bancaire (CB nationale, Visa et Mas ou par virement. Pour toute demande de RIB ou d'IBAN à cette fin, merci d'écrire à : spf@prehistoire.org.	tercard),	
Toute réclamation d'un bullet in non reçu de l'abonnement en cours doit se faire au plus tard dans l'année qui suit. Pour une si vous ne souhaitez pas renouveler votre abonnement, merci de bien vouloir envoyer par courrier ou par e-mail en fin d'an année, votre lettre de démission.		
☐ Carte bancaire (1 choix): ☐ CB nationale ☐ Mastercard ☐ Visa		
$N^{\circ} \ carte \ bancaire \ \vdots \ \underline{\hspace{1cm}} \ Date \ d'expiration \$	on:/	
Signature:		

<sup>\*:</sup> Zone euro de l'Union européenne : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovánie.

<sup>\*\*:</sup> Si vous êtes une personne morale payant l'impôt sur les sociétés en France, vous pouvez déduire de cet impôt 60 % du montant de votre cotisation et de votre don.